



- ◆ Trabajo realizado por el equipo de la Biblioteca Digital de la Fundación Universitaria San Pablo-CEU
- ◆ Me comprometo a utilizar esta copia privada sin finalidad lucrativa, para fines de investigación y docencia, de acuerdo con el art. 37 del T.R.L.P.I. (Texto Refundido de la Ley de Propiedad Intelectual del 12 abril 1996)

VILLES ET ETATS
DEUX MODÈLES DE POUVOIR À LA FIN DU MOYEN ÂGE

WIM BLOCKMANS
Universidad de Leiden

Aux XVe-XVIe siècles, les relations entre villes et monarchies subirent des changements dramatiques. En général, les princes réussirent à réduire l'autonomie des villes, à imposer leurs impôts et leurs juridictions, à les mettre aux mains des serviteurs de l'état. Dans les cas de certaines grandes villes, les résistances locales contre le nouveau poids de l'état ont provoqué des révoltes que les princes surent maîtriser et dompter exemplairement. Cette répression leur donnait l'occasion de montrer aux villes obéissantes quels risques de pertes de privilèges et d'autonomie pesaient sur la révolte. La suprématie princière tenait certes des techniques militaires qui favorisaient l'attaque des murailles avec l'infanterie lourde. Il reste toutefois essentiel de constater qu'un monarque pouvait s'attaquer à des villes révoltées séparément, et qu'il profitait ainsi des avantages de la plus grande ampleur de ses moyens.

Dans les Pays-Bas, une série de révoltes de grandes villes furent toutes réprimées grâce à la suprématie militaire des princes, même si ceux-ci durent parfois patienter pendant des années avant d'anéantir réellement l'opposition armée.¹ Un siècle de tentatives échouées des populations urbaines à s'opposer contre l'imposition du pouvoir de l'état s'écoulait entre la révolte brugeoise de 1436-38 à celle de Gand de 1537 à 1540. La plupart de ces révoltes restaient locales, mais pendant la décennie de 1482 à 1492, les résistances s'étendaient de la Flandre au Brabant, la Hollande et Utrecht. Cette situation dangereuse obligeait le prince à traiter séparément avec chaque région et chaque ville, ce qui impliquait qu'il fallait faire des concessions ou laisser régner l'opposition ailleurs.

¹ W. Blockmans, 'La répression de révoltes urbaines comme méthode de centralisation dans les Pays-Bas bourguignons', dans J.-M. Cauchies & G. Chittolini, eds., *Milano e Borgogna, due stati principeschi tra medioevo e rinascimento*, Rome 1990, pp. 5-9.

Dans cette lutte entre villes et états, les Pays-Bas constituent un cas extrême. La densité urbaine y étant une des plus hautes de l'Europe,² les réseaux urbains y pèsent sur les sociétés d'un poids nettement supérieur qu'ailleurs. Les grandes villes ont pu imposer aux petites et au plat-pays des hiérarchies de marchés qui leur étaient favorables tout en stimulant aussi l'économie de marché dans leur zone d'influence.³ Afin d'assurer leur propre approvisionnement, les villes dominantes avaient su imposer leur suprématie juridique, économique et politique dans leur arrière-pays. Justement ce pouvoir extra-territorial des grandes villes leur fut enlevé graduellement par l'état à l'occasion de la répression de révoltes. L'épreuve de force entre l'état et la ville se concentrait sur le contrôle de territoires. La grande révolution des Pays-Bas du dernier tiers du XVI^e siècle avait toujours comme un de ses enjeux majeurs l'antagonisme entre le modèle urbain et le modèle étatique: le pouvoir était-il composite, fédéré et institutionnalisé à partir d'unités de marchés, ou émanait-il d'un souverain qui avait autorité directe sur tous les individus dans son territoire?

Les historiens ont fait prévaloir largement le modèle étatique, celui qui a vaincu dans la plupart des états. Ainsi, ils tendent à négliger l'originalité et la fonctionnalité de systèmes de pouvoir basés sur une économie de marché. La vision prédominante est toujours celle d'un état centralisateur considéré comme nécessairement plus moderne par rapport aux résistances urbaines dites particularistes et corporatistes. Sans vouloir nier le caractère souvent impérialiste de la domination de métropoles, il convient toutefois d'y déceler une alternative au système de pouvoir monarchique, qui s'adaptait sans doute mieux au capitalisme commercial. Autrement on conçoit mal comment il ait pu survivre dans l'économie dominante du XVII^e siècle, celle des Provinces-Unies. Afin de reconnaître les traits plus généraux des relations entre villes et états, il faudra surmonter quelques difficultés conceptuelles. En effet, les historiens ont tendance à s'exprimer en des termes nationaux et régionaux sinon locaux, ce qui risque de bloquer une fructueuse discussion des facteurs plus généraux en cause.⁴

Pour la période du XIII^e au XVI^e siècle, l'évolution globale des grands systèmes de pouvoir est bien connue et elle n'est même plus mise en doute. Le pouvoir politique se consolide en des entités plus vastes et mieux organisées, donc plus puissantes. La 'révolu-

² J. de Vries, *European Urbanization 1500-1800*, Cambridge Mass., 1984, pp. 158-161.

³ *Le réseau urbain en Belgique dans une perspective historique (1350-1850) Une Approche statistique et dynamique*, Bruxelles, 1992.

⁴ W. Blockmans & J.-Ph. Genet, eds., *Visions sur le développement des Etats européens. Théories et historiographies de l'Etat moderne*, Rome 1993. Pour ne référer qu'à quelques exemples de terminologie, on note des significations historiques différentes des termes indiquant des villes: miasto ou gorod en polonais, università, città, casale ou commune en italien, pueblacion ou consulat en espagnol, boroug, town ou city en anglais, freie Stadt, Reichsstadt ou territoriale Stadt en allemand.

tion commerciale' donne naissance à des sociétés commerciales disposant d'un capital accumulé croissant fortement; ces sociétés contrôlent des réseaux et des trafics toujours plus étendus, plus denses et plus complexes; le volume des trafics à longue distance s'accroît considérablement. Le pouvoir idéologique connaît une tendance opposée: après des siècles d'hégémonie, d'expansion de ses structures, d'impulsions éthiques et intellectuelles, l'Eglise se trouve incapable de garder son unité et son prestige moral.

Les trois catégories que je viens de distinguer - la politique, l'économique et l'idéologique - me semblent constituer les composantes essentielles, nécessaires et suffisantes pour toute forme de pouvoir durable. Je pense donc que chaque analyse doit prendre en compte ces trois dimensions du phénomène et que la dynamique ne peut s'expliquer suffisamment si on ne les prend pas en compte toutes. Aussi simple que ma proposition puisse paraître, elle n'est pas commune dans les recherches sur la formation des états au bas moyen âge. Les études ont en effet tendance à se concentrer sur une relation diadique du type 'Eglise et Etat' ou 'princes et grands commerçants'. Il est beaucoup moins courant de considérer les trois domaines du pouvoir dans un même champ d'action et d'explication. Pour le bas moyen âge, la question se pose donc s'il y a un rapport entre les trois tendances observées, deux dans le sens de la consolidation et de l'expansion, une en sens inverse. Si la théorie du 'zero-sum game' est applicable, la perte de pouvoir de l'Eglise devrait être compensée par un gain dans le domaine idéologique par un ou deux des autres catégories de facteurs.

Evidemment, ces considérations se placent à un niveau d'abstraction très haut, étant même universelles. Leur intérêt est d'offrir un modèle à vérifier dans les situations concrètes. A ce niveau, chacun des domaines est représenté par une multitude de compétiteurs, plus ou moins articulés en des institutions relativement autonomes. Ainsi, dans le domaine idéologique, les hétérodoxies ne forment généralement pas encore de vrais contre-pouvoirs consolidés avant les années 1530. Cette faiblesse relative permet aux pouvoirs ecclésiastiques en coalition avec des autorités laïques d'exterminer les mouvements dits hérétiques. La perte d'homogénéité et d'autonomie de l'Eglise se manifeste clairement dans sa dépendance des princes qui d'ailleurs en tirent les plus grands gains. Aussi faut-il constater que l'extension du capitalisme commercial est fondamental à très long terme mais qu'il est loin d'englober l'ensemble des pouvoirs économiques dans la période envisagée. Les méthodes seigneuriales de prélèvement de la production agricole restent encore longtemps fondamentales pour la distribution des moyens dans chaque société pré-industrielle. Ici aussi, il faut constater la faible autonomie du domaine économique dans le secteur agraire, dominé par les grands propriétaires fonciers qui sont les pouvoirs politiques et religieux. L'essentiel me semble toutefois de constater l'évolution vers une plus grande autonomie des pouvoirs économiques envers les deux autres domaines de pouvoir, justement dans son secteur le plus progressif qui est celui du grand commerce.

La problématique des relations entre princes et villes se place dans le contexte plus large esquissé ci-dessus. L'implication de cette grille d'analyse est qu'il importe de ne pas limiter les relations entre princes et villes à la répartition du pouvoir politique seulement. Je me poserai la question si, et en quelle mesure, les glissements du pouvoir se sont en même temps déroulés dans les domaines économique et idéologique. Cela nous oblige à redéfinir les facteurs opérationnels puisque dans ces deux domaines fonctionnent des institutions relativement autonomes vis à vis des princes aussi bien que des villes. Comme on peut partir de l'hypothèse que la papauté, les évêchés, les monastères, les paroisses, d'une part, et les sociétés commerciales de l'autre, poursuivaient en premier lieu d'autres buts que le pouvoir politique, mais que chaque poursuite de pouvoir politique touche inévitablement aux champs d'action idéologique et économique, les relations entre princes et villes ne peuvent se comprendre qu'en prenant en compte leurs imbrications avec les autres acteurs. En ce sens, l'hypothèse du 'zero-sum game' nous mènerait à supposer que l'extension des pouvoirs politique et économique s'est nécessairement opéré au dépens de l'Eglise - 'pouvoir' défini dans le sens le plus large de la capacité de réduire la liberté d'action d'autrui, aussi contre sa résistance. Il reste à voir si la lutte pour le pouvoir s'opère dans un champ clos, où les moyens disponibles restent égaux. Si cela n'est pas le cas, un acteur peut profiter de l'extension de certains moyens pour étendre son pouvoir absolument et relativement sans que d'autres soient réduits en termes absolus.

Aujourd'hui, on ne perçoit plus, comme on l'a souvent fait, les états dynastiques d'ancien régime, et a fortiori ceux de la fin du moyen âge, comme des états réellement unitaires, centralisés, voire absolutistes.⁵ On n'identifie plus les villes aux bourgeoisies 'montantes' ou commerciales. Le Tiers Etat n'est plus considéré comme la représentation politique de l'ensemble de toutes les villes ou des villes seulement à l'échelon territorial ou national. Les catégories institutionnelles du pouvoir, notamment le prince, l'Eglise, la noblesse, les villes et les campagnes ne sont plus traitées comme des entités closes, homogènes et mutuellement antagonistes. Nos interprétations actuelles sont moins robustes peut-être, plus fragmentées, plus complexes mais certainement mieux informées et moins inspirées par les mythes libéraux ou nationalistes du siècle passé.

Essayons donc d'être clairs et de définir en des termes non déterminés par des situations particulières, les concepts-clés. Les anciennes définitions juridiques de la

⁵ Je me réfère ici aux résultats du Programme Origines de l'Etat moderne en Europe, 1300-1800, dont les sept volumes sont en cours de publication chez Oxford University Press (premier, dirigé par R. Bonney, paru en 1995, deux autres, dirigés par W. Reinhard et J. Coleman, en 1996), les Presses Universitaires de France (trois parus en 1996) et le Fondo por la Cultura Economica.

ville nous semblent actuellement moins pertinentes que celles, empruntées à la géographie économique, qui distinguent trois fonctions comme essentielles: la centralité, le marché, la communauté.⁶

La centralité fait référence à la distribution dans l'espace de certaines fonctions sociales; les moyens les plus rares dans une société donnée seront concentrés dans des places les plus 'centrales', c'est à dire le plus souvent les villes les plus grandes et les mieux accessibles, où se trouve la gamme maximale des biens et des services disponibles.

Le marché est en fait une des dimensions de la centralité, puisque la distribution des biens et des services a lieu au marché. Ce point de vue rend possible d'observer des flux de trafic et de main d'oeuvre et de mesurer ainsi le degré de centralité, ou à l'inverse, le rayonnement régional ou interrégional d'une place. La variété des produits et le degré de spécialisation des services disponibles dans une place, plus que leur volume, permettent d'établir une hiérarchie des marchés sur des bases empiriques. Evidemment, le nombre d'habitants est un indicateur essentiel pour constater la position d'une ville dans un système de marchés. Les services et les produits les plus spécialisés ne peuvent être offerts de manière rentable qu'à une très vaste échelle. Le nombre de consommateurs et de producteurs pèse lourdement sur cette distribution, mais elle est aussi poussée par la présence de certaines fonctions spécialisées comme un port ou une cour.

Le concept de la communauté urbaine, enfin, s'est diversifié dans la science que la solidarité originelle des communes renaissantes des siècles précédents, s'est muée, au bas moyen âge, vers des cloisonnements sectoriels, partisans ou claniques, des exclusions particularistes et corporatistes, des antagonismes virulents. Néanmoins, les murs urbains ont bel et bien imprimé dans les consciences collectives la réalité d'une identité collective des citoyens, bourgeois d'une ville. Cette ville existe comme 'chose publique', car c'est elle qui se manifeste visiblement et tangiblement en des constructions d'utilité publique, en ses espaces publics définis, en ses services et impôts publics, en ses cérémonies publiques. La présence immédiate et concrète de la communauté urbaine, subdivisée de manières diverses selon des démarcations verticales aussi bien qu'horizontales, non seulement comme institution mais surtout comme un ensemble de consciences collectives superposées, est un facteur politique de premier ordre. Sa formation dépend de performances culturelles et idéologiques, contrôlées en partie seulement par les autorités locales.

La ville perçue ainsi ne peut jamais être comprise comme une entité isolée: son marché dépend de ses relations avec son arrière-pays et de son réseau de liaisons commerciales à longue distance. La communauté urbaine définit ses intérêts selon

⁶ P. Hohenberg & L. Lees, *The Making of Urban Europe 1000-1950*, Cambridge, 1985.

ses besoins de sécurité sur ses routes d'approvisionnement en vivres et matières premières; également selon ses désirs de contrôler les débouchés pour ses produits. Son action politique englobera une zone géographique plus étendue selon sa propre centralité dans un système économique.

Comme les routes commerciales les plus importantes du bas moyen âge sont les voies maritimes, axées principalement sur Venise et Gênes, et de là vers la Mer du Nord et la Mer Baltique, les grands réseaux urbains se sont organisés par les villes portuaires elles-mêmes, sans interventions autres que cérémonielles de la part de princes éventuellement présents dans la région. Autour de la Méditerranée, on connaît le système de colonisation, allant de *funduks* italiens dans les villes arabes, bulgares, slaves ou mongoles, aux îles inféodées et mises en culture. Autour de la Baltique et la Mer du Nord, fondamentalement les mêmes procédés ont été appliqués par la Hanse et par l'Ordre teutonique, seulement à une échelle nettement plus modeste. Seulement la colonisation territoriale teutonique constitue un cas unique d'un vaste implantation de populations dans une région étendue gardant toutefois des liens commerciaux et culturels avec les terres d'origine. Le système des hanses, développé par les villes des Pays-Bas méridionaux pour assurer leur commerce aux Foires de Champagne et en Angleterre, a été remplacé au XIV^{ème} siècle par des séries de privilèges et traités réglant les relations entre les multiples communautés commerciales étrangères. Ce qui me semble important, est de constater que les plus grandes villes du bas moyen âge étaient des villes portuaires qui développaient de manière autonome des systèmes de sécurité sur leurs réseaux - y compris le droit maritime et des négociations directes et régulières au sujet des matières litigieuses. Par la nature de ces liaisons, les princes territoriaux avaient très peu ou rien à contribuer à cette forme de protection.⁷

Les rapports changeants entre princes et villes sont donc façonnés par la position relative de chaque ville. Son ordre de grandeur démographique se trouve étroitement lié à sa position dans la hiérarchie régionale de villes, éventuellement dans un réseau maritime à grande échelle et à son contrôle des ressources essentielles pour sa survie. Le simple fait que la richesse des villes commerciales repose en large mesure sur du capital mobilier la rend relativement insaisissable pour des autorités avides. Les liaisons extraterritoriaux des grandes villes constituent un atout formidable vis à vis des princes territoriaux.

Toutefois, les régions sont diverses aussi en conséquence des rapports originels entre princes et villes. Il faut se demander quel pouvoir était établi le premier, et en quelles proportions. Là où la monarchie est antérieure aux villes, et où elle a contribué

⁷ W. Blockmans, 'Voracious States and Obstructing Cities', in C. Tilly & W.P. Blockmans, eds., *Cities & the Rise of States in Europe, A.D. 1000 to 1800*, Boulder 1984, 218-50.

à leur fondation, elles sont restées largement dépendantes, pour autant que la continuité du pouvoir princier ait été assurée. En Angleterre, 'il n'y avait pas d'autorité indépendamment de la couronne' (Vanessa Harding), en France 'aucune ville n'arrive à saisir l'intégrité du pouvoir en ses murs, encore moins à exercer sa domination sur le territoire qui l'environne' (Bernard Chevalier).⁸ Les réalités sont bien différentes dans les régions de faible pouvoir princier comme le Nord et l'Ouest de l'Empire, et là où des villes d'origine spontanée et puissantes pouvaient tenir en échec les princes comme en Italie du Nord et en Flandre. Ce contraste correspond assez bien à la distinction entre les grands pays continentaux où la densité de population et le degré d'urbanisation étaient faibles, d'une part, et les zones beaucoup plus restreintes de haut potentiel urbain, de l'autre, comme Jan De Vries les a si clairement décrites.⁹

La distribution des villes sur l'échelle des ordres de grandeur et de puissance économique dans un territoire est à prendre en considération pour toute explication des rapports de pouvoir. Des systèmes urbains monocéphales comme l'anglais et le français, où la capitale comprend un multiple de la population de toutes les autres villes du royaume, ne mènent pas à un rôle prominent des villes secondaires. Une distribution plus plate comme en Lombardie ou aux Pays-Bas, où dans chaque territoire trois à cinq grandes villes dominant ensemble des villes de deuxième rang, conduit plutôt à la formation de collectivités représentatives.

Concluons donc au sujet du concept de 'ville' qu'il importe de distinguer non pas des villes isolées mais des ensembles structurés et hiérarchisés par région, des réseaux maritimes aussi, où chacune occupe une place en fonction de son potentiel économique et géographique. Les villes centrales devaient leur prospérité au contrôle de routes, de marchés et surtout de voies fluviales et maritimes. Leur empreinte n'était donc territoriale qu'en partie; à part des propriétés foncières des citoyens aisés, l'essentiel de leur capital était mobilier, consistant en marchandises, parts de navires, crédits commerciaux et bancaires. Tout ceci vaut dans des degrés de densité très variables. En dessous du potentiel urbain, comme il a été défini par De Vries pour l'année 1500, de 50% de celui de Venise, l'espacement urbain devint tellement mince qu'aucune ville isolée ne pouvait y faire front aux pouvoirs fonciers, soient-ils princes, seigneurs fonciers, ordres militaires ou institutions ecclésiastiques.

Si on peut admettre que tous les princes se comportaient en principe comme des acquéreurs sans limite de territoire, ce sont les obstacles et les limites à leur pouvoir qui doivent retenir notre attention. Le mécanisme même de leur compétition mutuelle

⁸ S. Gensini, ed., *Principi el città alla fine del Medioevo*, Pisa 1996.

⁹ De Vries, *European Urbanization 1500-1800*.

entraînait l'exclusion des plus faibles, l'agrandissement des entités et l'accumulation des moyens du pouvoir. A part des trois grandes mutations citées au début de cet article, le bas moyen âge a encore produit une sorte de révolution militaire. Celle-ci défavorisait les chevaliers lourdement équipés, pour promouvoir les masses pédestres armées de piques et d'arbalètes. A cela s'ajoutait au cours du XIV^e siècle l'effet du canon qui démolissait aisément les murs des châteaux forts antérieurement imprenables. En général, la compétitivité exigeait des investissements en hommes et en matériel toujours plus grands, ce qui accélérât le processus d'élimination des compétiteurs modestes. La position de forces indépendantes des nobles fut indubitablement affaiblie par les nouvelles techniques militaires, tandis que les villes disposaient bien des masses humaines nécessaires pour les nouvelles armées, mais leurs enceintes se prouvaient aussi vulnérables que les châteaux. Leurs possibilités stratégiques dépendaient de la nature de leurs adversaires: face à l'aristocratie foncière, les villes étaient gagnantes, mais en confrontation avec des princes territoriaux, elles couraient des risques en fonction des moyens mobilisables d'une part et de l'autre.

Les nouvelles armées ne reposaient plus en premier lieu sur le service féodal rémunéré par des domaines donnés en fief. Les hommes pouvaient être loués dans des régions à dominance rurale exportant leur main d'oeuvre spécialisée mais superflue. Ces mercenaires aussi bien que l'artillerie et les autres engins de siège requéraient avant tout énormément d'argent. Ainsi, la puissance commerciale d'un territoire prit une importance nouvelle et primordiale. Il importait maintenant qu'un prince puisse disposer de masses d'or et d'argent. Plusieurs méthodes pour en acquérir ont été appliquées, selon les circonstances. Il y avait la prise, pure et simple, de tribut comme le firent les Vikings, les Vénitiens à Byzance et surtout les Espagnols en Amérique. Le deuxième moyen était l'impôt, mobilisant les quantités thésaurisées de métaux précieux dans les économies rurales. Ce procédé requérait la mise sur pied d'un appareil étatique important et risquait de provoquer des résistances parmi la population. Là où une économie de marché était assez développée, il était possible de lever des impôts indirects, généralement sur le commerce, idéalement sur les exportations et si les autres possibilités ne rapportaient pas suffisamment, aussi sur la consommation. Grâce à la concentration des marchandises taxables sur les routes et les marchés, ces impôts étaient plus faciles à collecter que ceux sur la production agricole. Quelques princes avaient la chance qu'on découvrait dans leur territoire des mines d'argent ou d'or, notamment en Bohême, en Hongrie, en Saxe, au Tirol et en Serbie.¹⁰ Pendant la période de rendement maximal, ces ressources ont permis aux princes territoriaux concernés de gonfler

¹⁰ P. Spufford, *Money and its use*, Cambridge, 1989.

énormément le monnayage et d'en tirer de grands profits grâce à une balance des paiements fortement positive. Cette dernière situation pouvait se produire également dans certains pays jouissant d'un bénéfice structural sur leur balance commerciale, ce qui était le cas de l'Angleterre et de l'Italie du Nord. Il va de soi que les deux dernières sources de métaux précieux offraient de grands avantages puisqu'elles ne dérobaient personne de son avoir et qu'elles n'entraînaient aucun conflit interne ou externe. L'économie monétaire redistribuait simplement les moyens en fonction de l'offre et de la demande. Les princes régnant dans un territoire à faible mouvement commercial se trouvaient donc désavantagés puisqu'ils ne pouvaient acquérir les moyens nécessaires à la compétition entre les états qu'à un coût relativement haut. Autrement dit, la révolution militaire s'ajoutait à la révolution commerciale pour défavoriser les princes qui ne pouvaient tirer profit des changements profonds du bas moyen âge.

La présence de grands commerçants dans une région facilitait l'expansion des princes encore par la disponibilité de leur crédit. Des emprunts plus ou moins volontaires de la part des grands marchands italiens multipliaient non seulement les ressources du roi Edouard Ier, par exemple, mais ils offraient surtout les grands avantages d'être disponibles immédiatement sans obstruction du Parlement ou des sujets, d'être renouvelables et à la longue même annihilables au dépens de la faillite des compagnies étrangères concernées. La facilité relative avec laquelle Edouard III put mobiliser des crédits commerciaux et lever des tonlieux sur l'exportation lui procuraient un avantage financier et donc militaire considérable sur son adversaire français au début de la Guerre de Cent Ans.¹¹

Deux avantages apparaissent donc comme cruciaux pour l'expansion du pouvoir princier: l'exiguïté du territoire et la possibilité de tirer des ressources d'une économie de marché, spécialement jouissant d'une balance des paiements positive. L'extension des états pouvait offrir certains avantages aux commerçants dans la mesure qu'ils étaient capables d'assurer mieux la sécurité routière dans de plus vastes espaces à un prix sûr (les tonlieux, les droits de douane, les saufconduits et les lettres de marque sur mer) que ce n'était le cas dans la situation de pouvoirs multiples. Seulement, cet avantage ne jouait que dans les situations de contrôle effectif et stable du territoire, ce qui n'était certes pas toujours le cas étant donné la haute fréquence de conflits armés internes et externes. Sur mer, la capacité des états princiers de garantir la sécurité de leurs ressortissants restait minimale jusqu'au XVIIe siècle. D'autre part, le bellicisme des grands états du bas moyen âge et de l'époque moderne créait aussi bien de sérieux obstacles au commerce régulier - admettant qu'il ouvrait aussi la voie à des profits extraordinaires. La guerre devint de plus en plus économique, incluant la

¹¹ M. Ormrod, in R. Bonney, éd., *Fiscality and Economic Systems*, Oxford 1995.

prise sur mer et sur terre de marchandises 'ennemies', la fermeture de détroits, les blocus commerciaux. Sans pouvoir évaluer dans l'ensemble les profits des uns contre des pertes des autres, il est toutefois évident que l'extension du territoire, des moyens de pouvoir, de l'appareil et des compétences des états dynastiques a largement étendu leurs terrains de friction avec les systèmes commerciaux également expansionnistes.

La 'raison d'état que la raison ne connaît pas' poursuivait une logique différente de celle des entrepreneurs capitalistes. Charles Tilly a justement opposé le souci d'effectivité des états aux peu d'attention à son efficacité économique.¹² Aucun état monarchique ne pouvait offrir à ses sujets des garanties contre sa propre exploitation fiscale, entraînant des effets déstabilisateurs au le marché et étouffants la production. L'endettement des états dépassait au XVIe siècle la production, les intérêts à charge du trésor dépassaient le revenu ordinaire.¹³ Si les systèmes urbains pouvaient être inculpées d'impérialisme et de particularisme, les états ont, par leurs budgets incontrôlés et leurs mouvements militaires, exercé une influence fort négative sur le développement économique.

Les villes grandies de manière spontanée ont circonscrit leur zone d'influence, en fonction de leurs besoins et leurs moyens, sous la forme d'un arrière-pays et d'un réseau commercial plus ou moins vastes. Elles se sont toujours engagées à contrôler le plus exclusivement possible ces zones d'influence contre l'emprise d'autorités ecclésiastiques, aristocratiques, princières ou autres. Lorsque ces villes étaient fortes et dynamiques, comme en Italie, les rapports avec le monde extérieur étaient assez antagonistes. Cet antagonisme se trouve d'ailleurs également avec des rapports de force inverses, notamment dans l'Empire, où la noblesse dominait encore la plupart des territoires au point de terroriser des bourgeois en les extorquant dès qu'ils se risquaient hors des enceintes.¹⁴ Là où les villes ont été fondées par le pouvoir princier, comme en Ibérie, et dotées de vastes territoires urbains avec des *poblaciones* -notons celui de Séville comprenant 12000 km²- et d'un droit commun à la ville et aux paysans libres, la ville était bien plus unie à son entourage.

Beaucoup dépend donc de la genèse d'une structure politique: les conditions initiales établissent certains rapports qui continuent à marquer le cadre ou la scène des actions.

¹² Ch. Tilly, *Coerción, Capital and European States, A.D. 990-1990*, Oxford 1990.

¹³ M. Körner, *Expenditure, Public Credit*, in Bonney, *Economic Systems and State Finance*, pp. 406-422, 515-524.

¹⁴ E. Orth, *Die Fehden der Reichsstadt Frankfurt am Main im Spätmittelalter*, Wiesbaden 1973; H.J. Domstra, *Die Kölner Aussenbürger. Untersuchungen zur Politik und Verfassung der Stadt Köln von der Mitte des 13. bis zur Mitte des 16. Jahrhunderts*, Bonn 1973; V. Lindgren, *Kölner Fehden als Problem von Verwaltung und Verfassung (1370-1400)*, *Jahrbuch des Kölnischen Geschichtsvereins*, 54 (1983), 1-134.

Notons d'abord l'ordre de grandeur, l'échelle de l'unité politique. Les vastes dimensions de l'Empire, créé des siècles avant le développement urbain, ont continué à jouer un rôle, même si son pouvoir restait largement symbolique. Les dimensions nationales de l'Angleterre, avec une centralisation bureaucratique et des divisions administratives solidement établies au XI^e siècle déjà, ont donné naissance à un système unitaire précoce. Les villes secondaires ne concevaient leur rôle politique qu'en rapport avec les *knights of the shire* et avec le centre. Les royaumes qui se sont étendus graduellement, souvent après le premier développement urbain, comme les royaumes ibériques et la France, se sont constitués par régions avec plusieurs capitales secondaires. Toutefois, la réalité du pouvoir royal réduisait la liberté d'action des élites locales et régionales. Les distances insurmontables dans l'Empire ont laissé une large autonomie à la majorité des villes et concentré la lutte pour le pouvoir vers l'intérieur des territoires.

L'absence ou la faiblesse relative d'une unité politique établie avant le développement urbain laissait la voie ouverte à l'implantation de structures de domination des bourgeois dans leur arrière-pays et les a laissé la liberté de prendre des initiatives au delà des limites territoriales. Les rivalités et l'éloignement des souverains ont permis aux grandes villes du Nord de l'Italie, de la Toscane, de l'Ombrie, des Pays-Bas et des périphéries méridionale, occidentale et septentrionale de l'Empire à institutionnaliser leur domination sur les villes secondaires et sur leur arrière-pays. Cette domination visait aussi bien le contrôle du marché que la propriété et la seigneurie foncière. Afin de faire avancer les débats d'ordre comparatif, il faudra surtout clarifier la nature de la domination des grandes villes, en distinguant le contrôle sur le plan politique, administratif et économique de l'investissement en rentes et en prestige aristocratique. La structure de l'Empire semble avoir prohibé la domination de certaines villes sur d'autres, d'abord parce que leurs dimensions ne variaient pas fortement entre elles et puis parce qu'elles avaient toutes le droit de recours au roi.

Au cours du temps, une certaine culture politique s'établit au sein d'une structure relativement stable. Des modes d'interactions deviennent accoutumés, offrant des routines et des répertoires d'actions. Les conflits sont alors définis en des termes faisant référence à la tradition, aux précédents et ils sont pour cette raison traités comme auparavant. Ainsi des traditions de négociation et d'accommodement se perpétuent aussi bien que des traditions de conflictualité violente. Les expériences de générations successives sont internalisées dans la mémoire collective et aident à diversifier les cultures politiques au sein des entités stabilisées.

Restent à préciser les différentes formes de rapports entre les classes sociales en ville et à la campagne. Prenons le cas de la couronne de Castille: les paysans libres jouissaient du même *fuero* que les bourgeois, mais les villes aussi bien que le pays environnant étaient soumises à la chevalerie. Cela est bien autre chose que les formes de domination urbaine où le droit restait strictement propre aux habitants reconnus

d'une localité particulière, mais où la classe dominante restait bourgeoise même si elle acquérait des seigneuries. La difficulté d'une telle comparaison réside en outre dans la multiplicité des variables, comme la présence dans le cas ibérique d'un roi exerçant un droit de nomination de magistrats urbains, tandis que les ressources indépendantes de la bourgeoisie commerciale italienne l'aidaient à garder son autonomie même envers de nouvelles dynasties de seigneurs urbains.

La dynamique du bas moyen âge reforçait certes les états territoriaux, régionaux ou nationaux. Seulement, on est obligé de constater que les princes n'ont pas partout ni entièrement réussi à réaliser leurs desseins. L'évolution vers des états plus forts a été ralentie à partir du XVI^e siècle. Les structures politiques articulées vers 1500 sont restées profondément intactes pendant trois à quatre siècles encore. Les états relativement centralisés en 1800 l'étaient déjà en 1300: l'Angleterre, les royaumes ibériques, la France. Ceux qui en 1300 montraient les pouvoirs urbains en balance avec les pouvoirs princiers, sont restés régionalisés jusqu'en 1789-95 dans les Pays-Bas, 1861 en Italie, 1919 dans l'Empire. La continuité des structures intermédiaires, fortes à cause des densités démographiques et économiques, y trouve une démonstration nette.

Pour dégager les facteurs déterminants de cette évolution, nous pouvons rappeler les trois tendances dominantes du bas moyen âge, exposés dans l'introduction de cet article. Nous avons observé que la puissance accrue des grandes entreprises commerciales contribuait à renforcer les monarchies - ce qui était encore notoirement le cas de Charles-Quint dans ses rapports étroits avec les Fugger et les financiers gênois - et que celles qui n'avaient pas un accès aussi facile au crédit commercial se trouvaient désavantagées. D'autre part, le capitalisme commercial ne put se déployer pleinement que sous un régime politique libéral, c'est à dire dans des conditions politiques fondamentalement imprégnées par les objectifs des grands marchands et banquiers. Le poids d'une monarchie écrase toute métropole commerciale à cause de la nature non-économique des buts des princes. Cela était encore le cas d'Anvers au XVI^e siècle, dérégulée d'abord comme place de crédit sous la pression des emprunts des Habsbourg,¹⁵ puis étouffée comme centre commercial par le poids des impôts et des restrictions de la politique religieuse.

La succession de métropoles - de Venise et Gênes, à Bruges, Anvers et Augsbourg, Amsterdam et Londres - se caractérise par leur grande autonomie politique. En se déplaçant, le capitalisme commercial a toujours cherché sa liberté d'action en prenant ses distances vis à vis de monarques trop exigeants. Les commerçants et

¹⁵ H. Van der Wee & I. Blanchard, 'The Habsburgs and the Antwerp Money Market: the Exchange Crises of 1521 and 1522-3', in I. Blanchard a.o. eds., *Industry and Finance in early Modern History*, Stuttgart 1992, 27-57.

banquiers individuels qui ne purent pas garder ces distances, l'ont payé de leur faillite. Ainsi, le facteur du capitalisme commercial expansif ne joue pas, à long terme jusqu'au XVIII^e siècle, à l'avantage exclusif des princes. L'autonomie urbaine reste encore son entourage politique favori. Elle permet la mobilité du capital, la recherche constante des combinaisons de facteurs les plus avantageuses. En somme, ce système de pouvoir se caractérise, en contraste avec celui des états, par l'absence ou la modestie de sa territorialité. Pour cette raison, il est moins vulnérable comme système, même si des villes particulièrement pouvaient être réduites.

Par la crise démographique du bas moyen âge, les villes connurent une stagnation ou un recul, d'où perte de dynamisme, diminution des moyens, certainement en effectifs militaires, exclusion et oligarchisation. La main d'oeuvre paysanne, raréfiée par la peste, devenait exploitée plus durement sur les plans économique et fiscal. En cette même période, les princes imposaient de plus lourdes taxes, modernisaient leurs armées et conquièrent de nouveaux territoires. Il est à noter toutefois que ce ne furent pas uniquement les états dynastiques qui expandaient mais aussi la République de Venise, l'état régional de Florence et la confédération helvétique.

Il est logique que les bouleversements démographiques provoquent de nouveaux rapports sociaux sur différents échelons. Au sein des villes, on constate assez généralement une polarisation des fortunes, soutenue par la croissance soutenue, malgré la crise, des sociétés commerciales. Sur le plan de la politique interne de la ville, on constate une nette oligarchisation, avec la réduction graduelle de l'influence politique des gens de métiers. Dans les territoires placés sous une autorité monarchique, cette tendance rendit plus aisée les relations entre les différentes élites. La collusion entre les oligarchies urbaines, manifestant une tendance à l'aristocratisation, d'une part, et la noblesse, le haut clergé, la cour et le prince, a facilité l'intégration politique des villes dans les principautés. La nouvelle élite politique trouvait aisément un consensus pour allourdir l'exploitation de la paysannerie et des gens de métier.

Ayant constaté que l'évolution du pouvoir commercial favorisait aussi bien les princes que les villes et que les élites urbaines tendaient à s'intégrer dans l'économie rurale, il faut encore examiner si le morcellement du pouvoir de l'Eglise ait joué un rôle dans la nouvelle définition des rapports de force. Certes, l'affaiblissement de la papauté a permis aux princes de mettre la main sur maintes institutions et pratiques religieuses dans leur territoire. Ils ont su tirer profit des moyens matériels, personnels et idéologiques de l'Eglise. Ils installaient le 'culte-Roi' dans une Eglise qu'ils rendent de plus en plus nationale et servile.¹⁶ Les villes avaient-elles une réponse idéologique?

¹⁶ B. Guenée et Fr. Lehoux, *Les Entrées royales françaises de 1328 à 1515*. Paris 1968.

En premier lieu, la morale du marchand prit définitivement le dessus sur la morale de l'Eglise. Soit-il en matière de prêt à intérêt ou au sujet de l'accumulation de biens matériels, l'individualisme capitaliste a vaincu l'idéal d'ascétisme, malgré les virulentes prédications des franciscains.

En outre, les élites urbaines développent une propre théorie politique reposant sur l'idée du bien commun. En Italie, les humanistes ranimaient le modèle de la cité antique tandis qu'ailleurs, les privilèges accordés depuis des siècles aux communes étaient de plus en plus considérés comme un corpus constitutionnel de droits de la cité. Des historiographes mettaient en lumière les droits anciens et le passé glorieux de la ville. Des monuments riches en programmes iconographiques étaient mis en chantier, des performances culturelles étaient organisées pour impregner aux masses l'identité collective de la ville, présentée comme un ensemble vivant dans l'harmonie.¹⁷ Des processions étaient illustrées par des tableaux vivants représentant les bonnes relations entre les corps de la ville et le prince.¹⁸ En ce sens, la faiblesse de l'Eglise a permis l'élaboration dans les villes d'une nouvelle éthique et d'une nouvelle culture politique, largement laïque et inspirée par les modèles antiques ou profanes. Princes et villes ont également accaparé le terrain idéologique laissé en friche par une Eglise en crise. Les antagonistes se sont tous servis de modèles idéologiques et de moyens propagandistes pour faire accepter par les populations les nouveaux rapports de force plus oligarchiques.

L'antagonisme entre villes et états, si réel qu'il soit, n'illumine qu'une partie du problème. Il faut l'étendre, à mon avis, aux multiples institutions et aux fonctions du pouvoir même, dans ses trois dimensions, politique, économique et culturelle. Cette dernière a été graduellement intégrée, sécularisée et domestiquée par les villes aussi bien que par les états. Si, dans des périodes d'expansion, les élites urbaines pouvaient encore être très proches des centres de décision économiques, les états ne sont jamais parvenus à contrôler entièrement les mouvements de capitaux, dont ils devenaient de plus en plus dépendants. Le capitalisme commercial étant non-territorial par son essence, il pénétrait dans les villes et dans les états et il en ressortait sans que les structures politiques ne puissent s'y opposer effectivement. Elles réagissent à ces phénomènes qu'ils ne maîtrisent pas. Grâce au pluralisme des pouvoirs religieux, commerciaux et politiques, la croissance économique de l'Europe pas pas été bloquée à long terme par aucun de ces pouvoirs.

¹⁷ A.I. Galletti; 'La Città come universale culturale e simbolico', in *Società e Istituzioni dell'Italia Comunale: l'esempio di Perugia (secoli XII-XIV)*. Perugia 1988, II, 449-77; R.C. Trexler, *Public Life in Renaissance Florence*. New York 1980.

¹⁸ W. Blockmans, dans *Publications du Centre européen d'études bourguignonnes*, 34, 1994.